CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC
SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS
DANS LA VALLEE DU RHONE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Nom : Larmagnac
Prénom : Jean-Pierre
Organisme :Assocation Roulons En Ville à Vélo
Coordonnées : 20 rue Foriel;jean-pierre.larmagnac@wanadoo.fr
Lieu :26000 VALENCE
Date : 11/05/06

A propos de l'agglomération de Valence

En temps que membre d'une association de cyclistes urbains de Valence (Roulons En Ville à Vélo – REVV), je peux sembler peu concerné par un débat qui porte plutôt sur les déplacements à longue et moyenne distance. Pourtant sur deux aspects importants nous pouvons avoir des éléments à apporter dans le débat en cours.

1) Dans le but de reporter l'usage de la voiture individuelle vers d'autres moyens de déplacement le vélo a toute sa place:

- à l'intérieur de l'agglomération, jusqu'à des distances de 4-5 km;

- dans les déplacements intercités comme moyen pratique de se rendre à une gare de transports en commun, ou d'en repartir;

- dans les déplacements à vocation de loisir ou de tourisme,

Pour assurer le développement du vélo comme moyen de transport alternatif non polluant et non consommateur d'énergie, ces 3 points impliquent la satisfaction de certaines conditions:

- la réalisation dans chaque ville, dont Valence, d'un **réseau adapté à l'usage du vélo** en sécurité;

- la construction et la mise à disposition de **vélostations** pour assurer l'intermodalité train-vélo au voisinage des gares et voiture-vélo aux entrées principales des villes;

- la réalisation d'un large **réseau de véloroutes et voies vertes** dans la région, ce qui manque cruellement jusqu'à aujourd'hui.

2) Carrefour à cheval sur les deux rives du Rhône, l'agglomération de Valence a une position un peu particulière dans le sillon rhodanien. L'amélioration des conditions de vie et de déplacement dans cette agglomération me concerne également.

- Une amélioration du réseau de transports en commun est nécessaire, avec en particulier la prolongation de dessertes au delà de 20 h en soirée. Cette amélioration passe par la création d'une véritable **liaison transversable en site propre** entre Saint Péray et Valence le haut, liaison qui pourrait être réalisée par un tramway léger et non polluant du type de celui développé par Lohr-Siemens.

- La création d'une **relation cadencée** desservant Loriol, Livron, Portes lès Valence, Valence centre, Bourg lès Valence, Saint Marcel, Valence TGV, Romans. Cette liaison, réclamée depuis longtemps ne nécessite pas de nouvelles infrastructure importantes puisqu'elle utiliserait des voies ferrées électrifiées actuelles.

- Enfin l'agglomération valentinoise présente la caractéristique néfaste d'être traversée de part en part par l'autoroute avec tout ce que cela comporte de pollution aérienne et de bruit. Bourg lès Valence est coupée en deux, Valence est privée de l'usage d'une part essentielle de sa rive fluviale, Guilherand-Granges, sur la rive ardèchoise « bénéficie » largement de la vue et du bruit.

Le **contournement autoroutier de Valence** est nécessaire. Une solution doit être trouvée offrant le moins de gêne possible dans la plaine valentinoise, semi-enterrée, suivant éventuellement de près pour une partie centrale la ligne TGV. Un grand espace libre le long du Rhône pourrait être rendu aux habitants permettant la réalisation d'une rive accueillante et offrant d'un coup un passage idéal à la voie verte du Léman à la mer.

La création de ce contournement, qui améliorerait la connexion vers Grenoble et Genève, ne signifie pas qu'il faille envisager le doublement de l'A7. Un tel doublement autoroutier ne résoudrait rien en terme de fluidité de trafic, il constituerait un appel à plus de voitures et de camion et serait un frein au développement des transports ferroviaire et fluvial.